

veillantes que contient cet article, nous ne pouvons mieux faire, en l'honneur du défunt que de retracer ici sa vie d'une manière rapide et vraie.

Feu Jacques-Antoine Lambert est né en 1770, de Jacques Lambert, négociant, et de Gabrielle Ribollet. Destiné à suivre la même carrière que son père, il fit de faibles études ; à cette époque l'ambition ne poussait point tous les parents à vouloir faire arriver leurs fils aux premières charges de l'Etat.

A l'âge de dix-huit ans, il prit du service dans le régiment d'infanterie de Hainaut ; il y servit avec honneur, et rentra dans ses foyers en 1789, pour suivre la carrière du commerce. Déjà l'orage révolutionnaire se dessinait, il resta dévoué aux opinions qu'il avait puisées dans sa famille.

Le siège de Lyon survint : loin de fuir, il fut un de ses plus vaillants défenseurs.

Voici quelques fragments d'une pièce authentique, signée *Thierry*, chef de bataillon, et *Madinier*, commandant pendant le siège :

« Nous soussignés, officiers de bataillon de la Pêcherie, certifions que Jacques-Antoine Lambert, adjudant dans le troisième bataillon de la garde urbaine royale de Lyon, a fait son service dans la compagnie des grenadiers de notre bataillon jusqu'à l'époque de la journée du 29 mai, qui a précédé le siège ; qu'il prit les armes, se rendit sur la place des Terreaux, se battit avec ardeur, et ne dut son salut qu'au hasard et à son courage.....

Que, lors du siège, il prit les armes des premiers, car il fut du nombre de ceux qui campèrent, sous le commandement du général Grandval, dans la plaine dite de Royes, prirent la position de Montessuy, et revinrent à la Croix-Rousse, où ils repoussèrent vaillamment l'ennemi, au poste qui, depuis a pris le nom de Gingène. Nous devons dire aussi que M. Lambert, étant du nombre des trois hommes de bonne volonté, choisis pour une reconnaissance dangereuse, fut le premier qui fit feu sur l'ennemi à une portée de pistolet ; il a continué depuis à faire son service avec zèle et courage aux postes avancés.

Il reçut une légère blessure d'arme à feu. Après le siège, comme tous les honnêtes gens, il fut obligé de se cacher pour se soustraire à la fusillade ou à l'échafaud ; il y réussit pendant quelques mois : mais sa retraite ayant été découverte, il fut arrêté, lié et garrotté, et, sur un ordre du comité révolutionnaire de Paris, il fut ainsi conduit sur une charette pour y être jugé ; ramené à Lyon pour y subir la peine de mort, le 9 thermidor survint à temps, et il fut rendu à la liberté. De telles épreuves l'avaient peu vaincu de l'excellence du système de 93.

Revenu des émotions de cette époque néfaste, voulant s'occuper et grossir son patrimoine, il reprit ses occupations commerciales. D'abord simple commis dans un magasin de draperie, il ne tarda pas à devenir chef de com-